

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le règlement numéro **RCA10-08-1-1** modifiant le règlement RCA10-08-1 pour un emprunt additionnel de 6 180 000 \$ pour les travaux de construction d'une bibliothèque, d'un centre d'exposition et d'une réserve muséale, adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance générale du 6 mars 2012, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 26 avril 2012.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 4 mai 2012.

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law number **RCA10-08-1-1** modifying by-law number RCA10-08-1 for an additional amount of \$ 6 180 000 to finance the costs of the construction works of the library, the exhibition center and the Réserve muséale, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of March 6, 2012, has been approved by the Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, on April 26, 2012.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all interested persons.

Montréal, May 4, 2012.

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council